

Consignes à l'intention des formateurs-trices de terrain

Le module EAT 2 prévoit cinq semaines de formation sur le terrain scolaire, en deux périodes. Elles consistent en cinq jours filés et deux temps compacts.

Le jeudi de la première semaine du module, les étudiant-es rencontrent en duo les formateurs-trices de terrain et les formateurs-trices universitaires. Ils-Elles se rendent par ailleurs dans les écoles toute la journée du vendredi afin de se présenter aux élèves et de prendre connaissance du contexte du stage.

Lors du stage, les étudiant-es adoptent plusieurs postures et modalités d'implication. En lien avec les démarches qu'ils-elles ont pour tâche de mettre en œuvre avec les élèves et les enseignant-es, ils-elles passent progressivement d'une posture d'observation participante propice à la compréhension des pratiques d'enseignement et de l'activité d'apprentissage des élèves à une posture d'intervention réflexive auprès des élèves.

L'évaluation certificative est effectuée par les formateurs-trices universitaires. Les formateurs-trices de terrain contribuent à l'évaluation formative des étudiant-es. Les consignes données aux étudiant-es concernant le matériel à recueillir en vue de la rédaction de leurs travaux finaux sont présentées en séminaire et accessibles sur le site du module. Une copie du dossier du duo est à la disposition des formateurs-trices de terrain sur simple demande.

<u>Période 1</u>	
De l'observation participante à des interventions ciblées	
<p><i>I. L'organisation et le fonctionnement de la classe afin de répondre aux besoins collectifs des élèves</i></p> <p>Observation globale des pratiques des enseignant-es (canevas A).</p> <p>Choix d'un-e élève en soutien pédagogique ou en intégration à des fins d'observation systématique et approfondie.</p>	<p>Le début du stage vise à l'insertion de l'étudiant-e dans sa classe de référence et à l'observation des situations et conditions d'apprentissage : types de tâches proposées aux élèves, organisations sociales, nature des interactions entre élèves, évaluation formative, différenciation, formes de collaboration entre enseignant-es, formes de soutien pédagogique et d'intégration.</p> <p>Le vendredi de la première semaine et le jeudi de la deuxième, l'étudiant-e se présente aux élèves ainsi qu'aux enseignant-es qu'il-elle va côtoyer et entame les premières démarches attendues du module. En concertation avec la-le titulaire et l'ECSP, il-elle choisit un-e élève en soutien pédagogique ou en intégration présentant des difficultés dans un ou plusieurs domaine(s).</p>
<p><i>II. Les processus d'apprentissage et la perception par l'élève de ses caractéristiques</i></p> <p>Observations (canevas B) et entretiens (canevas C) centrés sur les élèves ciblé-es.</p>	<p>Lors de la première partie compacte du stage, l'observation globale de la classe s'oriente progressivement vers un-e élève en soutien pédagogique ou en intégration. Cette observation, qui inclut l'analyse des productions de l'élève, se centre sur une ou deux disciplines : en principe le français et/ou les mathématiques. Elle s'effectue dans au moins trois situations d'apprentissage différentes, qui peuvent varier sur plusieurs dimensions.</p> <p>Au moins une des situations d'observation a lieu en présence de l'ECSP.</p>

	<p>L'observation est complétée par un/des entretien(s) avec l'élève, qui vise(nt) à recueillir des informations liées aux perceptions et appréciations de l'élève à propos de dimensions sociales, cognitives et socio-affectives.</p>
<p>III. Pratiques d'enseignement et articulation des besoins individuels aux besoins collectifs</p> <p>Mise en œuvre de régulations différenciées (canevas D).</p> <p>Prise en charge de la classe durant la journée de coformation.</p>	<p>A partir des informations recueillies, chaque étudiant-e du duo planifie et met en œuvre, au plus tard lors de la deuxième semaine du stage compact 1, au moins deux régulations différenciées. L'étudiant-e prend en compte toutes et tous les élèves de la classe, mais doit différencier ses interventions en fonction, notamment, de l'élève en soutien pédagogique ou en intégration choisi-e. Les démarches sont décidées en concertation avec les formateurs-trices de terrain. Une des situations en classe ordinaire a lieu en co-enseignement.</p> <p>L'étudiant-e continue d'observer l'élève choisi-e, s'entretient avec lui-elle et intervient en vue de compléter les informations déjà recueillies.</p> <p>L'étudiant-e prend en charge la classe pendant que la formateur-trice de terrain participe à la séance de coformation.</p>

<u>Période 2</u>	
<p>Permutation du duo.</p> <p>Nouvelle mise en œuvre des démarches.</p> <p>Implication active dans les activités de la classe.</p> <p>Débat entre étudiant-es et formateurs-trices de terrain.</p>	<p>Dans la seconde partie du stage, les mêmes démarches sont à nouveau mises en œuvre à propos d'autres objectifs d'apprentissage. L'étudiant-e, qui a changé de classe, s'implique plus fortement dans la mise en œuvre de l'enseignement et la gestion de la classe. Il-Elle doit planifier, organiser et mener au moins trois activités d'enseignement-apprentissage sous forme de séquence didactique incluant au moins deux régulations différenciées. Il-Elle est en responsabilité complète lors de ces moments.</p> <p>Une des activités en classe ordinaire se déroule en co-enseignement.</p> <p>Un débat est organisé à l'école. Il rassemble le duo d'étudiant-es et les formateurs-trices de terrain qui l'accompagnent. Dirigé par les étudiant-es, il est l'occasion de débattre d'un thème qu'ils-elles ont choisi.</p>